

Article 31 du Règlement

[Traduction]

LE TRAIN DE MESURES DÉONTOLOGIQUES

M. Ronald J. Duhamel (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux): Monsieur le Président, dans le livre rouge, nous avons dit que nous le ferions, et nous l'avons fait.

[Français]

Nous avons livré la marchandise.

[Traduction]

Aujourd'hui, le premier ministre a annoncé ce qui suit:

La nomination du premier conseiller en déontologie de l'histoire de notre grand pays.

[Français]

Deuxièmement, le renforcement de la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes.

[Traduction]

La clarification et le renforcement du code sur les conflits d'intérêts.

[Français]

Et ce n'est pas tout. Ce Parlement sera appelé à élaborer un code régissant la conduite des députés et des sénateurs. Nous sommes fidèles à notre engagement et plus.

* * *

[Traduction]

LE PROGRAMME CANADA-UKRAINE DE STAGIAIRES PARLEMENTAIRES

M. Morris Bodnar (Saskatoon—Dundurn): Monsieur le Président, je voudrais aujourd'hui remercier la Foundation of Ukrainian Studies, qui parraine le programme Canada-Ukraine de stagiaires parlementaires.

Grâce au travail soutenu et au soutien financier de cet organisme, sept jeunes Ukrainiens sont maintenant à Ottawa pour participer à ce programme. Ce dernier en est à sa troisième année et, si l'on se fie à la demande de stagiaires travailleurs et à la personnalité agréable comme ceux-là, il sera maintenu pendant de nombreuses années encore.

J'ai l'honneur de m'occuper d'Alex Lysenko, un des stagiaires. Alex viendra dans ma circonscription à Saskatoon où, j'en suis sûr, tout le monde profitera de cet échange.

Je suis d'origine ukrainienne et nombre de mes électeurs sont de fiers descendants des vigoureux et travailleurs pionniers d'Ukraine.

Ce programme favorisera le développement d'étroites relations de travail avec la nouvelle Ukraine à mesure qu'elle deviendra une composante forte et viable de la communauté internationale.

• (1410)

[Français]

LE RÉFÉRENDUM SUR LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC

M. François Langlois (Bellechasse): Monsieur le Président, le ministre des Affaires intergouvernementales semait la stupeur cette semaine en affirmant que le gouvernement fédéral pourrait organiser lui-même un référendum sur la souveraineté au Québec. Quel mépris pour les Québécois et les Québécoises, leur Assemblée nationale et leur droit sacré à l'autodétermination.

Ce droit appartient formellement, légitimement et sans aucune espèce d'hésitation au seul peuple québécois et à personne d'autre. C'est ce qu'ont reconnu les conservateurs et les néo-démocrates. C'est même ce qu'ont reconnu les libéraux fédéraux, ainsi que le premier ministre en prenant une part active au référendum de 1980 au Québec.

Officiellement, ce gouvernement dit ne pas vouloir parler de Constitution. Or, en secret il prépare une nouvelle offensive constitutionnelle. Ce double langage ne berne personne. Le Québec a compris maintenant que le reste du Canada ne veut plus rien offrir au Québec. C'est *take it or leave it*. Ce sera bientôt aux Québécois et Québécoises de tirer leurs propres conclusions.

* * *

[Traduction]

LES ARTS ET LA CULTURE

M. Monte Solberg (Medicine Hat): Monsieur le Président, nous avons au Canada une industrie culturelle qui est gérée par des fonctionnaires et financée à coups de subventions, mais qui n'a aucun compte à rendre au gouvernement qui la finance.

Cela explique pourquoi on expose au Musée des beaux-arts une chose qui ressemble à une pile de thibaudes ou des boîtes de tampons à récurer Brillo empilés jusqu'au plafond. Il y a des années que nous subventionnons la troupe de théâtre homosexuelle appelée « Buddies in Bad Times » même si cette troupe fait la promotion de séances sadomasochistes mettant en scène des enlèvements, des armes à feu, des couteaux, des détentions forcées, des sports violents et des jeux de viol.

Que ceux qui disent qu'il faut subventionner l'art pour qu'il survive relisent leur histoire. Le meilleur théâtre de langue anglaise a été produit par Shakespeare dont les pièces étaient fort populaires à son époque, tout comme celles de Chaucer, de Dickens et d'une foule d'autres auteurs.

Les meilleurs peintres et sculpteurs avaient certes des mécènes, à qui toutefois ils étaient comptables. Ce n'est pas le cas au Canada. Peignez n'importe quoi, dites que c'est canadien, faites-vous des amis parmi les fonctionnaires et vous obtiendrez des fonds.

Laissons donc cet argent aux contribuables pour qu'ils puissent...